

Vos questions / nos réponses

Adiction aux jeux en reseau/ refus d'apprendre

Par [Profil supprimé](#) Postée le 28/02/2012 16:07

Bonjour

Mon fils de 18 ans, à présent en prépa mathématique physique, est devenu adicte aux jeux en ligne, il refuse de faire ses devoirs, il va à l'école, mais pas des projets d'avenir. Il a été un bon élève jusqu'à Terminal, il a fini avec mention bien, mais la première année de son prépa est apparemment perdu.

Je suis plutôt inquiétée par sa dépression, car il est isolé, pendant les vacances il ne sort pas, il refuse de se laver.

Je me sens dépassée de cette situation, j'essaye de communiquer avec lui, de lui dire que je lui aime, mais des fois je m'énerve car il ne veut absolument rien faire.

Il n'a pas d'autres addictions, mais il ne fait plus du sport, et il mange un peu trop, même pendant la nuit.

J'ai absolument besoin d'aide. Merci d'avance.

Nous sommes proches de Grenoble.

Mère d'un ado de 18 ans

Mise en ligne le 29/02/2012

Bonjour,

Comme vous l'indiquez, votre fils semble être en dépression. L'aide que vous pouvez essayer de lui porter peut passer à travers l'encouragement à en parler avec un professionnel tel qu'un psychologue par exemple. Il existe pour cela des centre de soins spécialisés en addictologie qui peuvent l'accueillir de manière individuelle, gratuite et confidentielle. Vous trouverez ci-dessous les coordonnées de l'un de ces lieux.

Face à l'angoisse que cela peut générer pour vous, sachez aussi qu'ils accueillent l'entourage. Cela peut vous permettre d'être soutenue, mais aussi conseillée sur la conduite à tenir pour essayer d'aider votre fils. Essayer de comprendre pourquoi il va mal peut parfois prendre du temps, et il s'agit en attendant qu'il s'y sente prêt de ne pas rester seule face à une situation qui vous fait souffrir.

Cordialement.

Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suivantes :

Pôle addiction Georg Groddeck - Unité d'hospitalisation sur l'hôpital de St Egreve (CHAI)

3, rue de la Gare
B.P. 100
38120 SAINT EGREVE

Tél : 04 76 56 43 00

Site web : ch-alpes-isere.fr/

Secrétariat : Du lundi au vendredi de 10h30 à 12h et de 14h à 17h

Accueil du public : Du lundi au vendredi de 9h à 17h - sur indication médicale et sur rendez-vous

[Voir la fiche détaillée](#)